

ANNEXE 1B

Déclaration à tenir à disposition de la DDT(M) en cas de dépassement des valeurs seuil de l'arrêté du PAR (cinquième programme) : Seuil de 210 kg par ha d'azote en moyenne en zone vulnérable , abaissé à 190 kg par ha d'azote en zones d'actions renforcées

Exploitation:	n°PACAGE
Adresse:	
Ce modèle d'enregistrement peut être adapté dans sa forme mais le mode de calcul du prévisionnel ne doit pas être modifié. Pour les cultures pérennes, on peut regrouper les lignes par mode de conduite selon l'âge de la plantation (exemple : inférieur à 2 ans entre 2 et 5 ans, plus de 5 ans etc...). Cette annexe est à conserver avec le cahier d'épandage.	
Remarque : les données reprises ici sont celles du Plan Prévisionnel de Fumure(PPF), l'azote organique est donc exprimé sous forme d'azote efficace sauf pour les restitutions au pâturage (azote total).	

suivi à la parcelle			BESOINS en azote				FOURNITURES d'azote par le sol, l'irrigation, le pâturage, les légumineuses										Apports nécessaires	Apports à réaliser			
							équation cultures annuelles						équation prairies		total			Apports à réaliser			
Identifiant de parcelle : nom ou numéro d'ilot	précédent	culture et variété (préciser si dérochée)	objectif de rendement (quintaux)	besoins d'alimentation de la culture (kg/Qbx)	azote non extractible (Rf : azote non valorisable)	Total Besoins	RSH (reliquat sortie hiver) =Ri	Nabsorbé = Pi (quantité d'azote absorbée par la culture à l'ouverture du bilan)	minéralisation nette de l'humus du sol (intègre les arrières effets des apports de PRO des campagnes précédentes) =Mh	Effet CIPAN = MrCi (minéralisation nette de cultures intermé-diaires)	Effets précédent(Mr: Minéralisation nette de résidus de récolte)	Minéralisation due à un retournement de prairie (Mhp)	azote à apporter par l'irrigation (Nirr)	fournitures totales du sol et de l'irrigation	azote fourni par le pâturage (Nrest) cas des prairies	Quantité d'azote fixées par les légumineuses présentes (Fs) cas des prairies)	total fournitures	dose d'engrais à apporter sous forme organique (XA=équivalence engrais minéral azoté des effluents organiques apportés)	dose d'engrais à apporter sous forme minérale (X)	nombre d'ha	total azote à apporter